



## UNITE DE COORDINATION DU PROJET

## خلية تنسيق المشروع

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

### RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE CENTRES DE COLLECTE DE LAIT AU NIVEAU D'AWAINATT ZBIL, D'ACHEMIME AU HODH CHARGHI, D'IDINI TRARZA ET DE CHEGGAR (CARREFOUR AXE MAAL) AU BRAKNA EN DEUX LOTS DISTINCTS

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer une deuxième phase du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements relatifs au **recrutement d'un consultant (firme) pour les travaux de construction de quatre centres de collecte de lait au niveau d'aweinatt zbil, d'achemime au hodh charghi, d'idini trarza et de cheggar (carrefour axe maal) au brakna en deux lots distincts :**  
**LOT1 : Construction et équipement de deux (2) centres de collecte de Lait d'Aweinatt Zbil, d'Achemime au Hodh charghi.**  
**LOT 2 : Construction et équipement de deux (2) centres de collecte de Lait d'Idini Trarza et de Cheggar (Carrefour axe Maal) au Brakna.**
2. L'objectif de la mission est le contrôle et le suivi des **travaux de construction de quatre centres de collecte de lait au niveau d'aweinatt zbil, d'achemime au hodh charghi, d'idini trarza et de cheggar (carrefour axe maal) au brakna en deux lots distincts dans les localités d'Aweinatt Zbil, et d'Achemime Hodh charghi), d'Idini (Trarza) et de Cheggar -Carrefour axe Maal- (Brakna) en deux Lots ; conformément au TDR qui peut être retiré ou consulté à partir du responsable infrastructure au PRAPSII à l'adresse ci-dessous (paragraphe.9).**
3. Le PRAPS mettra à la disposition des cabinets toute la documentation et les informations relatives à la nature des travaux à réaliser.
4. L'Unité de Coordination du Projet Régional d'appui au Pastoralisme au Sahel (UCP-PRAPS-2) invite les cabinets à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus.
5. **Les cabinets (bureaux d'études) intéressés** devront fournir les informations démontrant qu'ils ont les qualifications et expériences pertinentes pour fournir les services demandés (*la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références (DUEMENT ATTESTEES) concernant le suivi des marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent et occasionnel (à ce stade les CV ne sont pas requis).*

6. Les candidats seront évalués suivants la grille d'analyse ci-dessus :

Critères	Total Points	Sous- critères
Expériences générales	30	Expérience générale (missions de suivi des infrastructures) : 30 points à raison de 3 points par mission, plafonné à 10 missions ;
Expériences spécifiques	70	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience spécifique (missions de suivi des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments : 60 points à raison de 2 points par mission, plafonné à 30 missions ;</li> <li>- Expérience dans le suivi des travaux avec un projet financé par la Banque Mondiale (10 points) a raison de 2 points par mission plafonné à 05 missions.</li> </ul>
Total Général	100	

7. Les bureaux devront être des cabinets, légalement constitués, expérimentés spécialisés en génie civil (avec une bonne expérience dans le suivi des travaux de construction ou réhabilitation des bâtiments et n'ayant pas d'antécédent avec l'UC du PRAPS. Et doit se conformer aux exigences suivantes :

**Comme la mission est une mission de suivi de travaux génie civil simple le Groupement de bureaux n'est pas autorisé ;**

**Le consultant sera tenu obligatoirement de mobiliser la même équipe proposé dans son offre négociée et chaque changement doit être fait conformément à une procédure connue ;**

**NB : Un consultant ayant un contrat de suivi de travaux avec le PRAPS II et dont les travaux n'ont pas encore atteint 80% ne peut postuler.**

8. Un seul bureau sera sélectionné pour la mission, selon la méthode de Sélection suivant la méthode **Qualification des Consultants (QC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des marchés dans le cadre du financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale, **édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.**L'attention des candidats est attirée sur les dispositions relatives aux conflits d'intérêt décrits au point 1.9 des directives ci-dessus
9. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires sous enveloppe fermées doivent déposées être à l'adresse indiquée à l'adresse ci-dessous au plus tard le **24 Juillet 2026 à 10 heures :**

**Attention : Président de la Commission Adhoc du PRAPSII :**

**Adresse : du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase II (PRAPS II-MR) : Ilot P 45 (Ancien siège d'AMEXTIPE), BP : 2258 ; Tél : 00 222 525 12 66 ; E-mail : [bacingpraps@gmail.com](mailto:bacingpraps@gmail.com) - Nouakchott- Mauritanie**

Le dossier doit être présenté en français et doit porter la mention « **recrutement d'un consultant (firme) pour le suivi des travaux d'achèvement des postes vétérinaires d'Adel Begrou, Amourj, Ain Babah, Akjoujt et de construction des murs de clôture des postes de Bassiknou, Medbougou, Ain Farba, Tidjikja** ».

**Le Coordonnateur  
Mohamed Lemine HAKI**

